



MAIRIE  
DE  
**MIEUSSY**  
HAUTE-SAVOIE  
74440

Tél : 04.50.43.01.67  
Fax : 04.50.43.14.24  
[mairie.mieussy@wanadoo.fr](mailto:mairie.mieussy@wanadoo.fr)

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 17 janvier 2019**  
**Compte rendu sommaire**

**Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes**

**Présents** : Régis FORESTIER, Claudine DEMIERRE, Jean-François GAUDIN, Annie JORAT, Nicolas JACQUARD, Xavier BOSSUT, Régis BERTHIER, Christine BUCHARLES, Gérard GUDEFIN, Chantal LELEU, Arnaud MAGREZ, Daniel MERCIER, Nadine MONTFORT, Anne PISSARD-MAILLET

**Excusés** : Sophie CURDY, Arnaud BOSSON, Eric MEYNET, Delphine CAPRI

**Absents** : Nathalie GONCALVES

Anne PISSARD-MAILLET a été élu secrétaire de séance.

- 1) Le Conseil Municipal décide de revaloriser à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 le salaire horaire des agents communaux rémunérés à l'heure consécutivement à l'augmentation du SMIC.
- 2) Il autorise le Maire à signer les marchés à passer avec les entreprises pour les travaux concernant l'accessibilité de la Mairie et le réaménagement de la place principale :
  - Lot 1 - Terrassement-aménagement extérieur : COLAS RHONE ALPES AUVERGNE (10 119,92 € TTC)
  - Lot 2 - Démolition-maçonnerie : SARL GAY CONSTRUCTION (37 571,87 € TTC)
  - Lot 5 - Elévateur PMR : SECURACCES SARL (29 976,00 € TTC)
  - Lot 7 - Carrelage : SAS TECHNIDALLE (3 710,04 € TTC)Il déclare la procédure infructueuse pour le lot 3 (Parement pierre), le lot 4 (Porte automatique), le lot 6 (Serrurerie), le lot 8 (Electricité) et décide de relancer la consultation pour ces lots.
- 3) Il décide de ne pas donner suite à la demande de subvention de l'Amicale des Anciens Chasseurs Alpains du 27<sup>ème</sup>, 67<sup>ème</sup> et 107<sup>ème</sup> BCA Section « Arve Giffre » pour l'organisation de son assemblée générale nationale du 19 mai 2019 à Marnaz.
- 4) Il décide d'allouer la somme de 100 € à l'Association Départementale de Protection Civile de Haute-Savoie suite à leur demande de subvention.
- 5) Il soutient la résolution adoptée lors du 101<sup>ème</sup> congrès de l'Association des Maires de France qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement et notamment la compensation intégrale et dans la durée de la taxe d'habitation sur les résidences principales et le rétablissement du caractère optionnel de tout transfert de compétence.
- 6) Il accepte la demande de branchement d'eau au réseau communal présentée par M. Jonathan BRIFFAZ.

Le Maire,  
Régis FORESTIER

